

**Ministère de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique (MESRS)**

**Direction Générale de la Rénovation universitaire(DGRU)**

**Commission Nationale Sectorielle de Musique et Musicologie (CNS-MM)**

## **Guide pour la formation au niveau de la Licence Unifiée en Musique et Musicologie**

**Domaine** : Beaux arts et arts et métiers

**Mentions** : Musique et Musicologie

**Parcours** : 1. Musique et musicologie

2. Musique et interprétation

**NB.** Ces deux parcours ont été établis par la Commission Nationale Sectorielle de Musique et Musicologie (CNS-MM). Il est à signaler que les établissements concernés peuvent proposer d'autres parcours innovants.

Ces deux parcours proposés donnent la possibilité aux institutions concernées par la formation en musique et musicologie de réfléchir à élaborer des offres de formation selon leurs choix, leurs objectifs et leurs plans pédagogiques et stratégiques.

Il est essentiel de noter ces recommandations :

- Ce travail était basé sur un guide standard (Formule 2) qui a été préparé par la DGRU et opté par la CNS-MM. Dans l'élaboration de leurs projets, les établissements des universités sont appelés à respecter ce guide pour chaque parcours,
- Les matières des unités transversales et optionnelles, ainsi que les activités pratiques sont à définir par les institutions et à préciser dans chaque parcours de formation. Cela permet aux institutions d'avoir une spécificité en leur projet pédagogique qui pourrait être comme facteur d'attractivité des étudiants tunisiens et étrangers,
- Dans l'UE optionnelle, chaque étudiant doit choisir 2 matières. La somme des crédits des matières choisies doit être égale à 7 soit 3+4,
- La CNS-MM a préparé **deux** parcours au niveau de la Licence unifiée (Lu) : 1. Parcours musique et musicologie (P-MM), 2. Parcours musique et interprétation (P-MI) (voir ci-

dessous). Les institutions peuvent suggérer d'autres parcours innovants, exp : TPS (Technique de prise de son), MAO (Musique assistée par ordinateur), PE (Pédagogie d'Enseignement), Lutherie ou autres parcours,

- La première année (L1) est de tronc commun (TC) comme il était décidé par CNS-MM. Néanmoins, il peut y avoir des exceptions pour d'autres parcours, et c'est aux institutions déposant leurs dossiers de justifier leurs choix et leurs spécificités correspondants,
- La demande d'une Licence en **Co-habilitation** nécessite impérativement une convention officielle,
- Il était décidé par la DGRU de remplacer dans l'unité transversale le C2i (Compétence informatique et internet) par le 2Cn (Culture et compétence numérique). A cet égard, la CNS-MM a tenu compte de ce changement,
- La finalité de cet enseignement (voir ci-dessous les deux parcours) doit faire parvenir les étudiants à un niveau de formation musicale de qualité, et c'est la raison pour laquelle les membres de la CNS-MM ont choisi d'aller vers une formation musicale solide durant les 6 semestres, non seulement pour le parcours Musique et Interprétation (P-MI), mais aussi pour le deuxième parcours Musique et Musicologie (P-MM),
- Pour accéder à ces deux licences, un teste d'évaluation est obligatoire,
- Pour le tronc commun (dans S1 et S2), il est obligatoire de programmer pour chaque semestre 5 UE. Ces UE sont réparties de la manière suivante :
  - a. 3 UE relevant d'un programme national choisi par la CNS-MM,
  - b. 1 UE pratique,
  - c. 1 UE transversale,
  - d. Pas d'Unité Optionnelle en S1 et S2,
- Calcul de la pondération : 40% pour le contrôle continu et 60% pour l'examen final,
- Pour le contrôle continu, il est exigé d'avoir deux notes qui seront comptabilisées (sans tenir compte de la note sup) de la manière suivante :
  - a. Une note donnée par l'enseignant de l'ECUE et qui prendra la valeur de 15%
  - b. Une note d'évaluation qui résulte de la session de l'examen principal organisé par l'institution et qui prendra la valeur de 25%.
  - c. Concernant les examens oraux, il est nécessaire de consacrer des jurys composés de deux enseignants au minimum.

**Licence Unifiée (Lu)**  
**Parcours Musique et Musicologie (PMM)**

---

## Licence unifiée en Musique et Musicologie Parcours Musique et Musicologie (PMM)

S1	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentes (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF110	Solfège et dictée modale 1		4H	8H	4	7	2	3.5		X
	Com :		Tubu', maqâms et rythmes 1	2H	2H		3		1.5			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF120	Solfège et dictée piano1		4H	7H	4	7	2	3.5		X
			Solfège rythmique et théorie de la musique 1	1H	2H		3		1,5			X
3	UE : Musicologie	UEF130	Musicologie 1	1H		2H	2	4	1	2		X
			Organologie 1	1H			2		1			X
4	UE : Pratique instrumentale et vocale	UEF140	Instrument principal et (2e instrument)		2H	4H	3	5	1.5	2.5		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet, ...		<b>A définir par l'institution</b>		2H		2		1			X
5	UE : Transversale	UET150	2Cn	1H	1H	5H	3	7	1.5	3,5		X
	Com :		<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>		4		2			X
<b>TOTAL</b>						<b>26H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

## Licence unifiée en Musique et Musicologie Parcours Musique et Musicologie (PMM)

S2	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentesielles (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF210	Solfège et dictée modale 2		4H	8H	4	7	2	3,5		X
			Tubu', maqâms et rythmes 2	2H	2H		3		1,5			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF220	Solfège et dictée piano2		4H	7H	4	7	2	3,5		X
			Solfège rythmique et théorie de la musique 2	1H	2H		3		1,5			X
3	UE : Musicologie	UEF230	Musicologie 2	1H		2H	2	4	1	2		X
			Organologie 2	1H			2		1			X
4	UE : Pratique instrumentale et vocale	UEF240	Instrument principal et (2e instrument)		2H	4H	3	5	1,5	2,5		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet, ...			2H			2		1			X
5	UE : Transversale	UET250	2Cn	1H	1H	5H	3	7	1,5	3,5		X
	Com :		A définir par l'institution	A définir	A définir		4		2			X
<b>TOTAL</b>						<b>26H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

## Licence unifiée en Musique et Musicologie Parcours Musique et Musicologie (PMM)

S3	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentielle (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF310	Solfège et dictée modale 3		3H	6H	2	4	1	2		X
			Tubû`, maqâms et rythmes 3	1H	2H		2		1			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF320	Solfège et dictée piano3		3H	5H	2	4	1	2		X
			Solfège rythmique et Harmonie classique	1H	1H		2		1			X
3	UE : Musicologie	UEF330	Histoire et formes de la musique (arabe et occidentale)	4H		5H	3	5	1.5	2.5		X
			Méthodologie de recherche	1H			2		1			X
4	UE : Pratiques instrumentale et vocale	UEF340	Instrument principal		1H	3H	2	4	1	2		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...		<b>A définir par l'institution</b>		2H		2		1			X
5*	UE : Optionnelle	UEO350	<b>A définir par l'institution</b>		2H	4H	3	7	1,5	3,5		X
	Com :		<b>A définir par l'institution</b>		2H		4		2			X
6	UE : Transversale	UET360	<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>	3H	3	6	1,5	3		X
			<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>		3		1,5			X
<b>TOTAL</b>						<b>26H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

\* Chaque étudiant doit choisir 2 matières dans l'UE optionnelle. La somme des crédits des matières choisies doit être égale à 7.

# Licence unifiée en Musique et Musicologie

## Parcours Musique et Musicologie (PMM)

S4	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentielle (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF410	Solfège et dictée modale 4		3H	6H	2	4	1	2		X
			Tubû`, maqâms et rythmes 4	1H	2H		2		1			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF420	Solfège et dictée piano4		3H	5H	2	4	1	2		X
			Solfège rythmique et Harmonie classique	1H	1H		2		1			X
3	UE : Musicologie	UEF430	Histoire et formes de la musique (arabe et occidentale)	4H		5H	3	5	1.5	2.5		X
			Méthodologie de recherche	1H			2		1			X
4	UE : Pratiques instrumentale et vocale	UEF440	Instrument principal		1H	3H	2	4	1	2		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...		<b>A définir par l'institution</b>		2H		2		1			X
5*	UE : Optionnelle	UEO450	<b>A définir par l'institution</b>		2H	4H	3	7	1,5	3,5		X
	Com :		<b>A définir par l'institution</b>		2H		4		2			X
6	UE : Transversale	UET460	<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>	3H	3	6	1,5	3		X
			<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>		3		1,5			X
<b>TOTAL</b>						<b>26H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

\* Chaque étudiant doit choisir 2 matières dans l'UE optionnelle. La somme des crédits des matières choisies doit être égale à 7.

## Licence unifiée en Musique et Musicologie Parcours Musique et Musicologie (PMM)

S5	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Elément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentielle (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF510	Lecture à vue et transcription modale		2H	4H	2	4	1	2		X
			Tubû`, Maqâms et rythmes 5	1H	1H		2		1			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF520	Lecture à vue et dictée polyphonique		2H	4H	2	4	1	2		X
			Harmonie classique	1H	1H		2		1			X
3	UE : Musicologie	UEF530	Musiques de tradition orale et enquête de terrain	1H	1H	4H	3	5	1.5	2.5		X
			Séminaire de recherche	1H	1H		2		1			X
4	UE : Pratiques instrumentale et vocale	UEF540	Instrument principal		1H	3H	2	4	1	2		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...			2H	2		1				X	
5*	UE : Optionnelle	UEO550	A définir par l'institution		2H	4H	3	7	1,5	3,5		X
	Com :		A définir par l'institution		2H		4		2			X
6	UE : Transversale	UET560	A définir par l'institution	A définir	A définir	3H	3	6	1,5	3		X
			A définir par l'institution	A définir	A définir		3		1,5			X
<b>TOTAL</b>						<b>22H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

\* Chaque étudiant doit choisir 2 matières dans l'UE optionnelle. La somme des crédits des matières choisies doit être égale à 7.

## Licence unifiée en Musique et Musicologie Parcours Musique et Musicologie (PMM)

S6	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Elément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentielle (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF610	Lecture à vue et transcription modale		2H	4H	2	4	1	2		X
	Com :		Tubû, Maqâms et rythmes 6	1H	1H		2		1			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF620	Lecture à vue et dictée polyphonique		2H	4H	2	4	1	2		X
	Com :		Contrepoint	1H	1H		2		1			X
3	UE : Pédagogie musicale appliquée	UEF630	Pédagogie musicale	1H	1H	3H	2	4	1	2		X
	Com :		Instrument principal		1H		2		1			X
4	UE : Pratique de la recherche scientifique	UEF640	Pratique et stage : rapport de journée d'étude, rapport de travail de terrain, rapport de travail de documentation, etc...		2	3H	3	18	1,5	9		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...		ML (Mémoire de Licence)		1		15		7,5			Soutenance
<b>TOTAL</b>						<b>14H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

**Licence Unifiée (Lu)**

**Parcours Musique et Interprétation (PMI)**

---

# Licence unifiée en Musique et Musicologie

## Parcours Musique et Interprétation (PMI)

S1	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentes (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Examen semestriel
1	UE : Langage musical modal	UEF110	Solfège et dictée modale 1		4H	8H	4	7	2	3,5		X
	Com :		Tbu`, maqâms et rythmes 1	2H	2H		3		1,5			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF120	Solfège et dictée piano 1		4H	7H	4	7	2	3,5		X
	Com :		Solfège rythmique et théorie de la musique 1	1H	2H		3		1,5			X
3	UE : Musicologie	UEF130	Musicologie 1	1H		2H	2	4	1	2		X
	Com :		Organologie 1	1H			2		1			X
4	UE : Pratique instrumentale et vocale	UEF140	Instrument principal et (2e instrument)		2H	4H	3	5	1,5	2,5		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet, ...		<b>A définir par l'institution</b>		2H		2		1			X
5	UE : Transversale	UET150	2Cn	1H	1H	5H	3	7	1,5	3,5		X
	Com :		<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>		4		2			X
<b>TOTAL</b>						<b>26H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

# Licence unifiée en Musique et Musicologie

## Parcours Musique et Interprétation (PMI)

S2	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentes (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Examen semestriel
1	UE : Langage musical modal	UEF210	Solfège et dictée modale 2		4H	8H	4	7	2	3.5		X
	Com :		Tubû', maqâms et rythmes 2	2H	2H		3		1.5			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF220	Solfège et dictée piano 2		4H	7H	4	7	2	3,5		X
	Com :		Solfège rythmique et théorie de la musique 2	1H	2H		3		1,5			X
3	UE : Musicologie	UEF230	Musicologie 2	1H		2H	2	4	1	2		X
	Com :		Organologie 2	1H			2		1			X
4	UE : Pratique instrumentale et vocale	UEF240	Instrument principal et (2e instrument)		2H	4H	3	5	1.5	2.5		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet, ...		<b>A définir par l'institution</b>		2H		2		1			X
5	UE : Transversale	UET250	2Cn	1H	1H	5H	3	7	1.5	3,5		X
	Com :		<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>		4		2			X
<b>TOTAL</b>						<b>26H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

# Licence unifiée en Musique et Musicologie

## Parcours Musique et Interprétation (PMI)

S3	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentes (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF310	Solfège et dictée modale 3		3H	6H	2	4	1	2		X
	Com :		Tub`, maqâms et rythmes 3	1H	2H		2		1			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF320	Solfège et dictée piano 3		3H	6H	2	4	1	2		X
	Com :		Solfège rythmique et Harmonie classique	1H	2H		2		1			X
3	UE : Pratique instrumentale	UEF330	Instrument de spécialité		2H	4H	3	5	1.5	2.5		X
	Com :		Pratique collective		2H		2		1			X
4	UE : Stage de création	UEF340	A définir par l'institution		2H	4H	2	4	1	2		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...		A définir par l'institution		2H		2		1			X
5*	UE : Optionnelle	UEO350	A définir par l'institution	A définir	A définir	4H	3	7	1.5	3,5		X
	Com :		A définir par l'institution	A définir	A définir		4		2			X
6	UE : Transversale	UET360	A définir par l'institution	A définir	A définir	3H	3	6	1,5	3		X
	Com :		A définir par l'institution	A définir	A définir		3		1,5			X
<b>TOTAL</b>						<b>27H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

\* Chaque étudiant doit choisir deux matières. Le nombre des crédits des matières choisies doit être égal à 7

## Licence unifiée en Musique et Musicologie

### Parcours Musique et Interprétation (PMI)

S4	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentes (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF410	Solfège et dictée modale 4		3H	6H	2	4	1	2		X
	Com :		Tubu`, maqâms et rythmes 4	1H	2H		2		1			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF420	Solfège et dictée piano 4		3H	6H	2	4	1	2		X
	Com :		Solfège rythmique et Harmonie classique	1H	2H		2		1			X
3	UE : Pratique instrumentale	UEF430	Instrument de spécialité		2H	4H	3	5	1.5	2.5		X
	Com :		Pratique collective		2H		2		1			X
4	UE : Stage de création	UEF440	<b>A définir par l'institution</b>		2H	4H	2	4	1	2		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...		<b>A définir par l'institution</b>		2H		2		1			X
5*	UE : Optionnelle	UEO450	<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>	4H	3	7	1.5	3,5		X
	Com :		<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>		4		2			X
6	UE : Transversale	UET460	<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>	3H		6	1.5	3		X
	Com :		<b>A définir par l'institution</b>	<b>A définir</b>	<b>A définir</b>				1.5			X
<b>TOTAL</b>						<b>27H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

\* Chaque étudiant doit choisir deux matières. Le nombre des crédits des matières choisies doit être égal à 7

## Licence unifiée en Musique et Musicologie Parcours Musique et Interprétation (PMI)

S5	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentesielles (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : Langage musical modal	UEF510	Lecture à vue et transcription modale		2H	4H	2	4	1	2		X
			Tbu`, maqâms et analyse 5	1H	1H		2		1			X
2	UE : Langage musical tonal	UEF520	Lecture à vue et dictée polyphonique		2H	4H	2	4	1	2		X
			Harmonie classique et analyse	1H	1H		2		1			X
3	UE : Pratique instrumentale et vocale	UEF530	Instrument de spécialité		2H	4H	3	5	1.5	2.5		X
	Com :		Pratique collective		2H		2		1			X
4	UE : Stage de création	UEF540	A définir par l'institution		2H	4H	2	4	1	2		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...		A définir par l'institution		2H		2		1			X
5*	UE : Optionnelle	UEO550	A définir par l'institution	A définir	A définir	4H	3	7	1.5	3.5		X
	Com :		A définir par l'institution	A définir	A définir		4		2			X
6	UE : Transversale	UET560	A définir par l'institution	A définir	A définir	3H	3	6	1.5	3		X
			A définir par l'institution	A définir	A définir		3		1.5			X
<b>TOTAL</b>						<b>23H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		

\* Chaque étudiant doit choisir deux matières. Le nombre des crédits des matières choisies doit être égal à 7

## Licence unifiée en Musique et Musicologie Parcours Musique et Interprétation (PMI)

S6	Unité d'enseignement (UE) / Compétences	Code de l'UE (Fondamentale / Transversale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume des heures de formation présentesielles (14 semaines)			Nombre des Crédits accordés		Coefficients		Modalité d'évaluation	
				Cours	TD	UE	ECUE	UE	ECUE	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	UE : langage musical modal	UEF610	Lecture à vue et transcription modale		2H	4H	2	4	1	2		X
	Com :		Tbu`, maqâms et analyse 6	1H	1H		2		1			X
2	UE : langage musical tonal	UEF620	Lecture à vue et dictée polyphonique		2H	4H	2	4	1	2		X
	Com :		Contrepoint et analyse	1H	1H		2		1			X
3	UE : Stage	UEF630	Didactique de l'instrument		2H	4H	2	4	1	2		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...		Stage/ Pratiques collectives (musique de chambre, takht, Jazz...)		2H		2		1			X
4	UE : Pratique instrumentale et vocale	UEF640	Instrument de spécialité		2H	3H	3	18	1,5	9		X
	Com : Activités pratiques, stages, étude de cas, projet ...		Récital de fin d'études		1H		15		7,5			Récital
<b>TOTAL</b>						<b>15H</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		